

## Agroenvironnement: une perte de sens et un manque de vision

Le nouveau Règlement sur les exploitations agricoles (REA) est arrivé et avec lui s'accroît la chute de ce qui fut autrefois un exemple de réussite de l'agroenvironnement québécois.

Il y a quinze ans, lorsque l'agroenvironnement a pris son envol au Québec, le gouvernement a misé sur une approche innovatrice. Tout en mettant en place des règles contraignantes, les instances gouvernementales ont créé une entité capable d'accompagner les producteurs agricoles dans leur démarche agroenvironnementale : les clubs conseils en agroenvironnement (CCAÉ). Les conseillers qui y travaillent sont une des principales causes de l'avancement de l'agroenvironnement québécois. À ce jour, la moitié des élevages et des superficies en culture du Québec sont accompagnés par un éco-conseiller, accompagnement de confiance réciproque se traduisant par un changement de mentalité et des façons de faire.

### Une perte de sens et un manque de vision

Pendant ce temps, le MDDEP a fait du surplace dans sa démarche agroenvironnementale. Au départ, il a été facile de faire des normes simples, car les problèmes étaient

ponctuels. Maintenant que les problématiques sont plus complexes, le MDDEP a de la difficulté à retrouver un leadership valable en matière d'agroenvironnement.

En rendant obligatoire, entre autres, l'envoi annuel du bilan de phosphore et la caractérisation des effluents d'élevage sans discernement, le MDDEP transfère son travail de contrôle environnemental aux conseillers et les confine au bureau. Le MDDEP impose sa vision sans se poser la seule question importante : « Est-ce que tout ce qui est exigé aura un impact sur la qualité de l'environnement en milieu agricole ? » Plus grave encore, puisque les professionnels agricoles se font rares, ceux-ci n'auront pas d'autre choix que de délaisser l'accompagnement terrain, qui est sans contredit le meilleur outil pour l'avancement agroenvironnemental des fermes du Québec.

### L'OAQ complice

Depuis longtemps, l'Ordre des Agronomes du Québec (OAQ) a délégué sa pensée agroenvironnementale au MDDEP. L'OAQ a choisi son camp et semble cautionner tacitement les agissements du MDDEP. L'Ordre semble aussi avoir délégué les inspections professionnelles aux analystes du MDDEP qui, sans relâche, remettent en



BEATRIZ SALAS/TCN

Avec l'envoi annuel du bilan de phosphore, le MDDEP transfère son travail de contrôle environnemental aux conseillers et les confine au bureau.

doute les compétences professionnelles des conseillers. En créant des règles de l'art restrictives en matière d'agroenvironnement, l'OAQ empêche les agronomes d'user de leur jugement professionnel.

### Du respect SVP

Il est temps que le dénigrement et le mépris qu'exercent le MDDEP et l'OAQ envers les professionnels de l'agroenvironnement cessent. Qu'une démarche commune rassemblant tous les acteurs du milieu en arrive à une vision concrète et efficace de l'agroenvironnement. Malgré nos commentaires sur le nouveau REA,

nous n'avons pas été considérés même si nous sommes les premiers intervenants.

Nous possédons les connaissances et l'expertise pour faire face aux défis agroenvironnementaux du futur. Nous brimer dans l'utilisation de notre jugement professionnel comme le font présentement le MDDEP et l'OAQ ne fera que ralentir les avancées possibles dans l'amélioration de la qualité de l'environnement en milieu agricole au Québec.

**Samuel Comtois, agronome  
Président de l'Association des Conseillers  
en Agroenvironnement du Québec**